

# 3A-Suivis biologiques de passes à poissons adaptées à l'apron

---

## N° et Titre Objectif:

3-Améliorer les connaissances sur les déplacements de l'espèce

## Domaine:

Etude

## Priorité:

Forte (1)

## Région(s) concernée(s):

Bassin rhodanien

## Contexte et enjeux:

Les connaissances actuelles sur les déplacements de l'espèce restent partielles alors que celles-ci sont essentielles pour la survie de l'espèce. Le travail de modélisation de la dynamique des populations mené par J. Labonne (2002) sur la Beaume a révélé l'importance de la survie des adultes, le succès de reproduction et la dispersion des individus. Notamment, il estime qu'entre 5 et 25% de la population devrait participer à la dispersion pour rendre les populations viables mais il n'a pas pu mesurer ce taux de dispersion in situ. Ceci a été estimé uniquement sur un cours d'eau, or il est possible que d'autres populations aient adoptées des stratégies différentes.

Par ailleurs, il est important de mieux comprendre les mécanismes qui régissent ces déplacements et ce, notamment dans un contexte de réchauffement climatique. En effet, il apparaît important de comprendre le rôle de paramètres comme la température et le débit susceptibles de se modifier dans le temps.

## Acquis PNA 2012-2016:

En 2010 et 2015, des suivis biologiques de la passe de Quingey sur la Loue, sur une période de 12 mois, ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SMIX Loue et du CEN RA avec pour objectif de vérifier l'efficacité du dispositif de franchissement mais également d'acquérir des éléments de connaissance sur les périodes de déplacement de l'espèce.

Ce qui ressort des 2 campagnes à 5 ans d'intervalles:

- ⇒ Efficacité du dispositif de franchissement par capture de l'ensemble du cortège piscicole présent
- ⇒ Absence de capture d'apron en automne et hiver
- ⇒ Captures régulières d'aprons au printemps, avec un pic en avril, en juillet avec parfois de "forts effectifs" durant les épisodes de forte chaleur et de faible débit, captures très faibles en aout, puis un nouveau pic de capture en septembre
- ⇒ pas de tendance au déplacement d'une cohorte particulière d'apron à une période donnée
- ⇒ Plus de capture d'apron la nuit que le jour
- ⇒ Il semble que l'apron ne se déplace plus ou très peu lorsque les  $T > 23^{\circ}\text{C}$

Toutefois, le nombre d'observations liés au protocole de suivi reste insuffisant pour caractériser finement les périodes de déplacement de l'espèce et celui-ci a été réalisé uniquement sur la Loue.

## Résultats attendus ou question à laquelle on cherche à répondre:

- Vérifier l'efficacité des dispositifs de franchissement adaptés à l'apron

- Mieux comprendre les paramètres qui régissent les déplacements de l'espèce (débit, température, rythme nycthéral...)
- Identifier les périodes sensibles de déplacement
- Y a-t-il des différences de comportement selon les classes de taille des individus?
- Y a-t-il des périodes et des types de migration spécifique?
- Mieux qualifier la fraction migrante des individus

### **Description de l'action:**

Cette action vise à mettre en place des suivis biologiques de dispositifs de franchissement sur plusieurs cours d'eau où l'apron est présent.

Plusieurs ouvrages ont d'ores et déjà été identifiés:

- le suivi de la passe à poissons du seuil de Salavas et potentiellement du barrage des Brasseries à Ruoms sur l'Ardèche
- le suivi de la passe à poissons de Quingey en lien avec l'action 3B
- le pont des bateliers sur la Drôme

Une étape préalable sera d'identifier la technique de suivi la plus adaptée à l'ouvrage et aux objectifs visés: dispositifs RFID et marquages PIT-tags, système de vidéo-comptage, piégeage...

Ces suivis seront aussi l'opportunité d'acquérir des données sur l'ensemble du cortège piscicole comprenant des espèces à enjeux ou encore des espèces invasives.

### **Calendrier de réalisation :**

Seuil de Salavas: 2020-2022

A préciser

### **Indicateurs de suivi:**

Nombre de réunions

Cahier des charges

Nombre de suivi

### **Indicateurs de réalisation:**

Rapports de suivi

Synthèse des suivis

### **Pilote de l'action et pilote(s) associé(s):**

seuil de Salavas: FDPPMA-CENRA

Autres: à définir

### **Partenaire(s) pressenti(s):**

AFB, FDPPMA, EPTB Ardèche, SMHDHL, MRM

### **Coûts estimatifs:**

Un suivi par vidéo-comptage nouvelle génération sur une année est estimé à 50 k€ - 70 k€.

### **Financements pressentis:**

Agence de l'eau, DREAL, Régions

### **Autres espèces bénéficiant de l'action de manière directe ou indirecte:**

Toxostome, Anguille, Alose feinte du Rhône, Lamproie de Planer, Blageon...